DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Ce document vous fournit des informations clés sur ce fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et les pertes potentiels de ce portefeuille et pour vous aider à le comparer à d'autres fonds d'investissement.

Produit

Asia Ex-Japan Equity Portfolio

un compartiment de AB FCP I

Actions de classe A (ISIN : LU0469266505)

AB FCP I est un Fonds de placement collectif *(Fonds commun de placement)* et il est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., un membre du groupe AllianceBernstein, qui est autorisé au Luxembourg, et réglementé par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier* (CSSF). Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez consulter le site suivant www.alliancebernstein.com ou appeler +352 46 39 36 151.

Ce document a été publié le 24/03/2023.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Il s'agit d'un Fonds d'investissement.

Objectif d'investissement

Le Portefeuille vise à la fois à accroître la valeur de votre investissement et le niveau de revenu sur le long terme.

Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Portefeuille investit essentiellement dans des actions de sociétés de la région asiatique, hors Japon. Il vise à identifier des titres qu'il considère comme intéressants au vu de leur potentiel de bénéfices futurs. Le Portefeuille peut investir de manière significative dans les pays des marchés émergents.

Il peut faire appel aux instruments dérivés (i) afin de renforcer son exposition, (ii) à des fins de gestion efficace du portefeuille et (iii) pour réduire les risques potentiels.

Glossaire

Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Pays émergents : états dont les économies et marchés de titres sont moins bien établis.

Actions : titres représentatifs d'une participation dans une société.

Investissement responsable

Le Portefeuille est classé dans la catégorie Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (SFDR). Pour plus d'informations, veuillez consulter les informations relatives au développement durable dans le prospectus du Fonds.

Référence

MSCI All Country Asia ex-Japan Index pour comparaison des performances.

Le Portefeuille fait l'objet d'une gestion active et le Gestionnaire d'investissement n'est pas limité par son indice de référence. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir plus d'informations.

Investisseur individuel visé

Le Portefeuille est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds. Ce Portefeuille est destiné aux investisseurs qui cherchent à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui comprennent le risque de perte d'une partie ou de la totalité du capital investi.

Devise du portefeuille

La devise de référence du Portefeuille est USD.

Devise de la catégorie de parts :

La devise de référence de la classe d'actions est EUR.

Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les gains en capital tirés du portefeuille sont réinvestis.

Rachat

Les actions peuvent être revendues n'importe quel jour d'ouverture de la Bourse de New York et des banques luxembourgeoises (chaque jour ouvrable). Les dernières unités de prix et autres informations pratiques concernant ce portefeuille sont disponibles à l'adresse suivante: www.alliancebernstein.com

Dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risque

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Portefeuille pendant 5 années.

Il s'agit de la période de détention recommandée pour ce Portefeuille.

Il se peut que vous ne puissiez pas vendre votre Portefeuille facilement ou que vous deviez le vendre à un prix qui a un impact significatif sur le montant que vous récupérez.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un guide du niveau de risque de ce Portefeuille par rapport aux autres fonds d'investissement. Il indique la probabilité que le Portefeuille subisse des pertes en raison des mouvements des marchés.

Nous avons classé ce produit à 4 sur 7, ce qui correspond à la classe de risque la plus faible.

Risques significatifs pour le Portefeuille mais qui ne sont pas suffisamment pris en compte par l'ISR :

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'évènements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

Risque de contrepartie :si une entité avec laquelle le portefeuille fait affaire devient insolvable, les paiements dûs au portefeuille pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

Risque de devise : Dans le cas d'une classe d'actions libellée dans une devise différente de la devise locale de l'investisseur, le rendement de l'investisseur sera impacté par le taux de change entre la devise de la classe d'actions et la devise locale de l'investisseur.

Risque lié à la liquidité : certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur les autres risques dans le prospectus à l'adresse suivante : www.alliancebernstein.com

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de cette classe d'actions dépend de la performance future du marché. L'évolution du marché à l'avenir est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant la performance la plus mauvaise, la moyenne et la meilleure du fonds au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes, et il ne tient pas compte de la situation où nous ne serions pas en mesure de vous payer. Le cas échéant, pour toutes les périodes antérieures à l'activation/réactivation de la classe d'actions, l'indice de référence ou un proxy de classe d'actions similaire a été utilisé pour reproduire les rendements attendus.

Période de détention recommandée:		**5 ans**	
Exemple d'investissement:		**10,000 EUR**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2,500 EUR**	**2,290 EUR**
	Rendement annuel moyen	-75.0%	-25.5%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7,360 EUR**	**7,950 EUR**
	Rendement annuel moyen	-26.4%	-4.5%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9,870 EUR**	**12,960 EUR**
	Rendement annuel moyen	-1.3%	5.3%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14,390 EUR**	**15,540 EUR**
	Rendement annuel moyen	43.9%	9.2%

Ce tableau montre le montant que vous pourriez récupérer au cours des prochaines 5 années, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10,000.

Les scénarios présentés illustrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres fonds.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures basée sur les faits du passé, et ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez variera en fonction des performances du marché et de la durée de conservation de l'investissement/du Fonds.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts de la classe d'actions elle-même, mais peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou à votre distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement entre le Août 2021 et le Décembre 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement entre le Mai 2014 et le Mai 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement entre le Juillet 2013 et le Juillet 2018.

Que se passe-t-il si AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont détenus auprès d'une société distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à effectuer des paiements ne serait pas affectée par l'insolvabilité d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.

Toutefois, en cas d'insolvabilité du dépositaire, le Fonds peut subir une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le dépositaire est tenu par la loi de séparer ses propres actifs des actifs du fonds. Il n'existe pas de fonds d'indemnisation des investisseurs qui pourrait compenser, en tout ou en partie, cette perte.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, permanents et accessoires.

Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée de détention du Portefeuille. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- La première année, vous récupérerez le montant que vous avez investi (0 % de rendement annuel). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que la performance de la classe d'actions était la plus élevée des deux valeurs : 0 % ou comme indiqué dans le scénario modéré ;

- Le montant investi est : EUR 10,000.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	**784 EUR**	**1,920 EUR**
Incidence des coûts annuels (*)	7.9%	4.2% chaque année

(*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous quittez le Portefeuille après la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 9.5 % avant frais et 5.3 % après frais.

La personne qui vous conseille ou vous vend ce Portefeuille peut vous facturer d'autres frais. Si tel est le cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et sur la manière dont ils affectent votre investissement.

Nous pouvons être amenés à participer à une partie des coûts avec la personne qui vous vend le Fonds pour couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des frais : le tableau ci-dessous montre :

- l'impact chaque année des différents types de frais sur le rendement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée ;

- la signification des différentes catégories de frais.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus, qui est disponible à l'adresse www.alliancebernstein.com

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Il s'agira de 5.00 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. C'est le maximum que vous paierez, et il se peut que vous payiez moins.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie facturés sur la classe d'actions.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais réels de l'année passée.	205 EUR
Coûts de transaction	0.79% de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents pour le Portefeuille. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	79 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour cette classe d'actions.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Le Portefeuille n'a pas de période de détention minimale requise mais est conçu pour un investissement à long terme; une durée d'investissement minimale 5 ans est recommandée.

Les actions du portefeuille peuvent être achetées et cédées chaque jour ouvrable. Pour obtenir des informations pratiques, veuillez consulter la rubrique « Qu'est-ce que ce produit ? ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être soumises par écrit :

• Par courrier postal à AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., Attn. Complaint Handling Officer, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

• Par email à ABLux-complaint@alliancebernstein.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.alliancebernstein.com/go/Complaint-Policy

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus en Anglais, Français et Allemand, les derniers rapports annuels et semestriels en Anglais et Allemand, ainsi que la valeur nette d'inventaire (VNI) des actions au siège social de la société de gestion ou en ligne à l'adresse suivante www.alliancebernstein.com

Performances passées/Scénarios de performance : des informations sur les performances passées de la classe d'actions et sur les scénarios de performance précédents, mises à jour tous les mois, sont disponibles à l'adresse suivante www.alliancebernstein.com/go/kid

Législation fiscale : Le Fonds est soumis aux lois et règlements fiscaux du Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence.

Le présent document d'informations clés sera mis à jour au moins tous les 12 mois à compter de la date de sa publication initiale, sauf en cas de modifications ponctuelles.